

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

A. LEGOYT

Production, commerce et consommation du tabac

Journal de la société statistique de Paris, tome 7 (1866), p. 130-144

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1866__7__130_0

© Société de statistique de Paris, 1866, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

II.

Production, commerce et consommation du tabac.

(L'éditeur de l'*Annuaire encyclopédique*, un des meilleurs recueils de ce temps, veut bien nous communiquer le travail ci-joint, extrait de l'Annuaire en voie de publication pour 1866.)

« L'histoire du tabac, dit, dans une de ses fantastiques créations, le romancier américain de Poë, projette une triste lueur sur celle de l'humanité. Elle fournit, en effet, la preuve que, en tout temps et en tout pays, l'homme a senti le besoin de chercher, dans une substance excitante ou soporifique (opium, hachis, bétel, coca, chanvre ou alcool), l'oubli momentané de ses souffrances physiques ou morales. Triste spectacle! Impuissant à trouver dans sa raison, dans son intelligence ou dans le sentiment religieux la force qu'exige sa lutte continuelle contre les forces inexorables et aveugles qui l'oppriment, il est obligé de la puiser dans le suc d'une plante souvent vénéneuse!.... »

Il est certain que le tabac a eu une fortune extraordinaire et qui s'accroît sans relâche. Il règne dans tous les pays, sans distinction de climat, de civilisation, de culte, de langue ou de race. Les persécutions n'ont fait que hâter sa marche triomphante; l'impôt le plus lourd n'a pu la ralentir un instant; il est même permis de douter aujourd'hui que la démonstration jusqu'à l'évidence de ses propriétés toxiques, s'il en a réellement, puisse en réduire la consommation. Cet immense et universel succès échappe à l'analyse; il ne s'explique ni se justifie. Demandez à son partisan le plus fanatique de définir l'impression que lui laisse le goût ou la fumée du tabac, sa réponse sera vague et indécise : « C'est une habitude, dira-t-il, et il ne m'est plus possible de m'y soustraire. »

Mais quelque curieux que puisse être ce côté de la question, nous le négligerons pour ne nous occuper que des intérêts, véritablement considérables, qui se rattachent au tabac, au point de vue de l'importance de sa production, de sa consommation, du commerce dont il est l'objet et du régime financier auquel il est soumis dans les principaux États de l'Europe. La France occupera tout d'abord notre attention. Nous classerons les autres pays par ordre alphabétique de noms.

France. — C'est sous Richelieu que le tabac a été imposé pour la première fois en France. Le droit fixé d'abord à 2 fr. par 100 livres de *petun*, fut successivement augmenté et porté à 10 fr. en 1664. L'établissement de la première ferme pour le privilège de la vente remonte à 1674. En 1697, le gouvernement la retira du bail général pour la remettre à la Compagnie d'Occident, qui s'en chargea au prix de 4 millions. En 1719, un arrêt du Conseil interdit la culture du tabac dans le royaume et convertit le monopole en un droit de douane. Cet essai dura un an et fit place de nouveau au système de ferme. En 1730, le privilège de la vente fut adjugé pour 7 1/2 millions à la Compagnie de la ferme générale. En 1789, il rapportait près de 30 millions à l'État. La Constituante l'abolit en 1791 et le remplaça par la liberté de la fabrication et de la vente, moyennant un droit à l'exploitation de 25 fr. par 100 livres. Réduit de moitié en 1792, ce droit est reporté à 25 fr., puis élevé à 66 fr. en l'an VII, non compris un droit de fabrication de 24 fr. 40 c. par 100 kil. pour le tabac à fumer et rapé. Ces divers droits rapportaient 1,130,000 fr. en l'an IX. Jusqu'en 1804, la régie de l'enregistrement avait été chargée de la perception; à cette époque elle passa à l'Administration des droits réunis. Le produit moyen annuel de la vente, de 1806 à 1811, est porté à 16 millions par les documents officiels. — Un décret du 29 décembre 1810 mit en régie la fabrication et la vente exclusive du tabac. La recette brute et nette n'a cessé de s'accroître depuis cette époque (en millions de francs).

Années.	Recette		Recette nette. (La recette brute étant 100.)	Marché de la recette nette. (Celle de 1815 étant 100.)
	brute.	nette.		
1815	53.9	32.1	59.5	100
1825	67.3	44.0	65.4	137
1835	74.4	51.7	69.5	161
1845	111.9	82.5	73.7	257
1855	153.2	113.8	74.3	355
1863	227.1	170.8	75.2	532

On pourrait croire que l'élévation du prix du tabac, à partir d'octobre 1860 (de 8 à 10 fr. le kil., ou un quart de plus), arrêterait le progrès de la consommation; il n'en a point été ainsi quant à la recette brute qui a été de 195.3 en 1860, de 216.1 en 1861, de 221.2 en 1862, de 227.1 en 1863; mais la quantité vendue par

la Régie (en millions de kil.) est tombée, de 29.3 kil. en 1860, à 28.0 en 1861, pour remonter, il est vrai, à 28.3 en 1862 et à 29.0 en 1863.

« Un million de thalers, disait le grand Frédéric, à l'auteur de la découverte d'un impôt productif qui, non-seulement ne pèserait pas sur les populations, mais encore qu'elles demanderaient elles-mêmes à acquitter. » Eh bien, ce phénix des impôts, cet impôt idéal, impossible, il existe, c'est le bénéfice de l'État sur la fabrication et la vente du tabac. Et qui sait si ce monopole et le profit qui en résulte ne pourraient pas être étendus à d'autres consommations de luxe?...

L'accroissement du produit brut indique suffisamment celui de la consommation. Voyons toutefois dans quelle mesure ce dernier s'est produit par rapport à la population. Pour plus d'exactitude, nous l'avons calculé dans l'année même de chaque dénombrement depuis 1815.

Années.	Population recensée.	Quantité de tabac vendue par la Régie.	Consommation par tête d'après cette quantité.
		Kilogr.	Kilogr.
1815	30,010,392	8,981,403	0.300
1821	30,461,875	11,524,387	0.378
1826	31,164,324	11,595,084	0.372
1831	32,569,223	11,071,088	0.340
1836	33,540,910	13,545,107	0.404
1841	34,230,178	16,461,934	0.481
1846	35,400,486	18,636,234	0.527
1851	35,783,170	19,718,089	0.554
1856	36,039,364	25,434,041	0.739
1861	37,386,313	28,019,803	0.750

La consommation par tête d'habitant, d'après les quantités annuellement vendues par la Régie, s'est accrue de 150 p. 100 de 1815 à 1861; mais, quoique considérable, cet accroissement n'égale pas celui de la recette brute et nette, qui a été de 320 pour la première et 432 p. 100 pour la seconde.

Nous avons vu que, en 1863, la Régie a livré à la consommation intérieure une quantité de 29 millions de kil. de tabac de toute nature (non compris les ventes à la marine et à divers). Mais cette quantité n'est pas identique à celle qui a été réellement vendue par les débiteurs et dont le chiffre est de 28,979,741 kil. ¹ A ce taux, la consommation officielle par habitant, calculée d'après une population approximative de 37 1/2 millions d'habitants ², a été de 0^a,785, et la dépense de 6 fr. 06 c. Si l'on suppose que l'usage du tabac ne commence qu'à 15 ans, et si l'on élimine le sexe féminin tout entier, on trouve, par tête, une consommation officielle de 2^a,144, et une dépense de 21 fr. 44 c., en admettant que tous les tabacs se soient vendus au prix réglementaire de 10 fr. le kil. Mais on sait que la Régie, pour combattre la contrebande dans les départements frontières, y met en vente du tabac de qualité inférieure, au prix de 2 fr. 50 c. le kil., et que l'État délivre aux marins et aux soldats des *bons* de tabac à 2 fr. le kil., de même qualité que celui des frontières. Il est donc plus exact de prendre pour base de la dépense par tête les 227 millions de recettes brutes encaissées par l'État en 1863; elle n'est plus alors que de 16 fr.

1. Et non de 29,979,741 kilogrammes, comme le dit, par suite d'une erreur d'addition, le compte rendu de l'administration des tabacs pour 1863.

2. Et non de 37,129,336, chiffre que nous trouvons dans le même document officiel, dont les auteurs n'ont pas tenu compte, d'abord des rectifications officielles successivement apportées aux premiers résultats du recensement de 1861, puis de l'accroissement de la population ainsi rectifiée de 1861 à 1863.

80 c. — Nous avons évalué la consommation *officielle* par tête d'adulte mâle en 1863 à 2,144; quant à la consommation *réelle*, c'est-à-dire contrebande comprise, elle doit être évidemment plus considérable, les tabacs introduits en fraude atteignant un chiffre assez élevé, surtout depuis l'extension du réseau ferré international.

Nous avons voulu savoir quels sont les vingt départements qui font la plus et la moins grande consommation du tabac sous toutes ses formes. Les résultats de cette recherche (quantités en grammes par tête d'habitant d'après le Compte Rendu non rectifié quant à la population), pour 1863, sont consignés dans le tableau ci-après :

Départements qui consomment le plus.		Départements qui consomment le moins.	
Pas-de-Calais	2,405	Aveyron	261
Bouches-du-Rhône.	1,653	Charente	286
Seine	1,644	Dordogne	294
Var	1,328	Tarn	309
Haut-Rhin	1,251	Ariège	318
Bas-Rhin	1,143	Deux-Sèvres	326
Rhône	1,068	Savoie	328
Seine-et-Oise	1,037	Corrèze	340
Seine-Inférieure	961	Tarn-et-Garonne	344
Alpes-Maritimes	955	Puy-de-Dôme	348
Finistère	922	Vendée	361
Vaucluse	860	Cantal	364
Ardennes	837	Ardèche	367
Vosges	831	Vienne	368
Seine-et-Marne	819	Charente-Inférieure	372
Doubs	814	Hautes-Pyrénées	405
Pyrénées-Orientales	787	Creuse	407
Gard	753	Orne	411
Côtes-du-Nord	736	Allier	431
Eure-et-Loir	674	Ain	449

On voit que ce sont les départements les plus riches et quelques-uns des départements maritimes qui comptent le plus de consommateurs. Le plus petit nombre se trouve dans les départements montagneux, généralement sans commerce ni industrie.

Le classement s'opère différemment si l'on recherche les vingt départements qui consomment le plus ou le moins de tabac en poudre et de tabac à fumer. Mais disons d'abord que, sur une consommation totale de 28,979,741 kil. de tabac, la part du tabac en poudre a été, en 1863, de 7,393,523, et celle du tabac à fumer de 21,586,218. Ainsi, quand un habitant *moyen* fume 581 grammes de tabac, il n'en prise que 199 (en tout 780). On trouve, en outre, que la consommation des deux tabacs a marché dans des conditions inégales. Ainsi, tandis qu'on constate un accroissement de 9.14 p. 100 pour le tabac à priser, de 1846 à 1863 (de 6,774,561 kil. à 7,393,520), il est de 45.30 pour le tabac à fumer (de 11,807,525 kil. à 21,586,218). Voici maintenant quels sont les vingt départements qui présentent le plus et le moins (nombre de grammes par tête) :

Départements qui présentent le plus.		Départements qui présentent le moins.	
Seine-Inférieure	369	Haute-Savoie	72
Seine	366	Pyrénées-Orientales	87
Seine-et-Oise	292	Charente-Inférieure	111
Eure	291	Aude	112
Bouches-du-Rhône	278	Charente	123
Eure-et-Loir	268	Doubs	124

Départements qui présentent le plus.		Départements qui présentent le moins.	
Haut-Rhin	263	Aveyron	125
Bas-Rhin	262	Tarn	127
Var	259	Ardèche	130
Rhône	246	Ariège	133
Seine-et-Marne	242	Aisne	135
Calvados	235	Savoie	136
Sarthe	232	Deux-Sèvres	137
Alpes-Maritimes	230	Vendée	140
Haute-Vienne	226	Vosges	144
Creuse	210	Tarn-et-Garonne	145
Saône-et-Loire	210	Drôme	148
Finistère	207	Puy-de-Dôme	155
Hautes-Alpes	201	Gard	156
Basses-Alpes	200	Hautes-Pyrénées	161

Un rapprochement rapide avec le tableau précédent permet de remarquer que les vingt départements qui fument le plus ne sont pas tous ceux qui présentent le plus. Ainsi, le Pas-de-Calais, que nous trouvons en tête de la série des plus grands fumeurs, disparaît complètement de celle des plus grands priseurs; il en est de même de la Seine-Inférieure, de Vaucluse, des Ardennes, des Vosges, du Doubs, des Pyrénées-Orientales, du Gard, des Côtes-du-Nord et d'Eure-et-Loir.

La série des moins priseurs ne comprend que dix des départements les moins fumeurs; ce sont : Aveyron, Ariège, Deux-Sèvres, Savoie, Tarn-et-Garonne, Puy-de-Dôme, Vendée, Charente-Inférieure, Hautes-Pyrénées.

Dix départements figurent à la fois dans la série des plus grands priseurs et fumeurs; ce sont : Bouches-du-Rhône, Seine, Seine-et-Oise, Rhône, Var, Haut-Rhin, Bas-Rhin, Alpes-Maritimes, Finistère et Seine-et-Marne.

En général, on peut dire que ce sont, toutes choses égales d'ailleurs, les départements qui ont les plus fortes garnisons et le plus de gens de mer qui fument le plus. — On est surpris de trouver dans la série des départements qui fument le plus, la Creuse et les Hautes- et Basses-Alpes.

Des tabacs que fabrique et met en vente la Régie, les uns sont achetés à l'étranger, les autres sont le produit de la culture française. Voici, pour les deux derniers exercices publiés, la part dans ses achats des deux catégories de tabacs :

Années.	Tabac en feuilles.		Valeur du tabac.		Cigares de la Havane et de Manille.		
	Indigène.	Exotique.	Indigène.	Exotique.	Quantités.	Nombre.	Valeur.
	Kilogr.	Kilogr.	Francs.	Francs.	Kilogr.		Francs.
1862 . .	20,582,056	8,880,310	16,412,368	13,729,422	127,514	31,878,618	5,339,365
1863 . .	22,991,912	8,248,666	17,875,312	12,935,754	162,857	40,714,189	6,417,614

En déduisant une moyenne de ces deux années, on trouve 1^o que, pour 100 kil. de feuilles de tabac, la France en fournit 71.78 et l'étranger 28.22. Le rapport change quant à la valeur : pour 100 kil. de tabac en feuilles, la Régie a payé à la culture indigène 79 fr., à l'étranger 156 fr. Ces rapports se modifient, surtout quant à la valeur, si, au tabac en feuilles, on réunit les cigares; on obtient alors ceux qui suivent :

		Pour 100 kilogr.	
		Quantités.	Valeurs.
Tabac . . .	{ français	71.44	79
	{ étranger	28.56	224

Les quantités fournies par la culture indigène se sont accrues sans relâche, comme l'indique le tableau ci-après (millions de kil. et de fr.) :

Années.	Quantités.	Valeur	
		totalo.	par kilogr.
1815	3.8	3.00	0.79
1825	8.5	5.60	0.66
1835	11.2	8.20	0.73
1845	11.9	7.80	0.66
1855	15.3	11.70	0.76
1863	23.0	17.80	0.77

L'accroissement des quantités, de 1815 à 1863, a été de 505 p. 100; — quant à la valeur, après diverses oscillations, elle est revenue, en 1863, à peu près au taux de 1815.

Voici, pour les 15 départements qui sont autorisés à cultiver le tabac (pour la Régie ou l'exportation), les superficies en culture et les quantités demandées par la Régie en 1863 :

Départements.	Nombre des plantours.	Hectares cultivés en tabac.	Quantités demandées par la culture.	Prix moyen par 100 kilogr.
			Kilogr.	Fr. C.
Alpes-Maritimes.	382	407	200,000	88.54
Bouches-du-Rhône	851	134	300,000	76.74
Dordogne	2,066	654	800,000	87.85
Gironde	2,162	671	1,000,000	76.37
Ille-et-Vilaine.	1,342	817	1,300,000	75.74
Lot.	5,665	1,663	1,500,000	107.50
Lot-et-Garonne	5,482	3,298	2,300,000	88.43
Meurthe.	1,430	336	600,000	72.51
Moselle	2,083	314	700,000	73.26
Nord.	1,502	851	2,800,000	90.75
Pas-de-Calais	2,747	626	1,800,000	82.97
Rhin (Bas-)	8,057	3,269	6,000,000	60.29
Rhin (Haut-)	1,524	434	1,200,000	75.90
Saône (Haute-)	1,792	249	700,000	84.17
Savoie (Haute)	579	130	200,000	70.86
Algérie.	2,002	3,329	6,000,000	82.75

Pour les 15 départements, le nombre total des planteurs était, en 1863, de 37,664; celui des hectares cultivés, de 13,553, les quantités demandées, de 21,400,000 kil. Ainsi chaque planteur ne pouvait cultiver en moyenne que 36 ares et n'avait à fournir que 568 kil. de tabac. En fait, les quantités reçues et donnant lieu à paiement ont été de 20,370,914 kil. On avait demandé à l'Algérie 3,850,000 kil.; elle en a fourni 3,385,257 kil. Les quantités à livrer à l'exportation par les 15 départements ont été fixées à 665,000 kil.

On peut partager les tabacs français en quatre classes, selon les qualités. Les feuilles du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, de la Moselle, de la Meurthe et du Lot-et-Garonne occupent le premier rang. Leur couleur est agréable et permet d'en faire des couvertures ou robes de cigares. Toutefois, par suite de leurs nervures très-caractérisées, ils ne sauraient être employés à la fabrication de cigares lisses; aussi servent-ils généralement à la préparation des tabacs à fumer. — Les feuilles de la Dordogne et de la Gironde sont peu développées, mais à nervures trop grosses et d'un aspect trop marbré pour qu'on puisse en faire des robes de cigares; toutefois comme elles ont du *corps*, on les utilise pour les intérieurs. — Les feuilles des Alpes-

Maritimes, des Bouches-du-Rhône et de la Haute-Saône ont un aspect très-agréable et peu de développement; elles ont aussi du corps et servent aux intérieurs. — Quant à celles du Nord, d'Ille-et-Vilaine, du Pas-de-Calais et du Lot, leur tissu est trop épais et trop gras pour fournir du bon tabac à fumer; mais elles sont excellentes pour la fabrication du tabac en poudre, quand on les parfume avec une addition de tabac étranger, tel que le Virginie, par exemple.

Au point de vue agricole, le tabac présente, sur presque toutes les autres cultures, des avantages incontestables. Elle exige, en effet, de fortes fumures et amène un bon ameublement du sol. Elle est, en outre, une ressource précieuse pour les familles nombreuses, en ce sens que la main-d'œuvre qu'elle exige peut, en grande partie, être fournie par les enfants, et que les travaux les plus importants ont lieu en hiver, époque de la suspension générale de la main-d'œuvre agricole. Elle est surtout très-favorable à la petite culture qui, par suite des conditions de paiement de la Régie, peut prendre des engagements à époque fixe, avantage qui lui fait défaut avec les autres produits du sol. Le rendement brut en argent par hectare varie, selon les qualités du produit, entre 2,000 et 2,400 fr. Quant au rendement net, le cultivateur seul peut le déterminer.

Allemagne. — La culture, la fabrication et la vente du tabac y sont libres, mais soumises à des taxes diverses sous la forme tantôt d'une addition à la contribution foncière, tantôt d'un droit d'accise. La fabrication n'y étant l'objet d'aucune surveillance, les falsifications sont nombreuses. En voici un exemple: la douane des États-Unis a constaté ce fait curieux que des quantités notables de tabac de provenance allemande importées dans l'Union, en sortaient sous forme de cigares, pour revenir au point de départ, où ces cigares se vendent comme de provenance américaine et à des prix si modérés, qu'ils sont l'objet d'une consommation considérable dans le Zollverein, en Belgique et en Hollande. Or, on a vérifié qu'un grand nombre de ces cigares sont faits de feuilles de betteraves et de turneps.

Un document officiel attribué, dans des années récentes, les superficies cultivées en tabac ci-après aux divers États du Zollverein :

	1861.	1862.	1863.	1864.
	Hect. A.	Hect. A.	Hect. A.	Hect. A.
Prusse	5,258.16	5,592.60	7,041.17	»
Bavière	3,098.83	3,429.70	4,812.40	5,489.97
Saxe	12.25	14.80	30.25	27.06
Hanovre	313.51	394.44	547.36	620.38
Wurtemberg	48.25	66.89	171.82	186.88
Bade	4,779.73	5,263.26	7,253.18	»
Hesse (ducale)	135.05	177.94	226.20	233.60
Grand-duché de Hesse . .	465.67	506. »	981.37	1,278.29
Thuringe	154.20	185.60	191.47	190.96
Brunswick	1.79	1.28	» 64	» 38

Les quantités cultivées dans le duché de Nassau et dans la banlieue de Francfort sont insignifiantes. — En tenant compte de l'accroissement à peu près général des superficies cultivées en tabac, on peut en porter le total, pour 1864, à 22,977 hectares (13,553 en France en 1863). La récolte en feuilles desséchées a été (en quintaux de 50 kil.) de 354,335 en 1861, de 435,193 en 1862, et de 682,051 en 1863; elle peut être évaluée, pour 1864, à 600,000 ou 300,000 quintaux métriques, soit à 30 millions de kil. — Le Zollverein fait un commerce considérable de tabac: en voici l'importance pour les quatre années de la période 1860-1863 (en quintaux métr.):

Années.	Tabac en feuilles et en tiges.	Tabac à fumer en rouleaux.	Cigares.	Tabac en poudre.
A) Importation.				
	Q. m.	Q. m.	Q. m.	Q. m.
1860.	292,956	4,135	5,631	60
1861.	297,958	3,753	5,716	39
1862.	291,957	3,835	5,797	36
1863.	286,259	3,795	6,042	28
B) Exportation.				
1860.	44,252	5,122	33,931	3,843
1861.	65,640	5,488	7,210	4,125
1862.	74,634	5,851	6,148	4,185
1863.	71,630	7,541	8,586	3,850

On voit que si le Zollverein importe beaucoup plus de tabac en feuilles qu'il n'exporte, il expédie à l'étranger des quantités notablement plus fortes de tabac manufacturé qu'il n'en reçoit.

La diminution considérable constatée de 1860 à 1861 s'explique par ce fait que le droit de douane perçu aux États-Unis sur les tabacs fabriqués de l'étranger a été augmenté du triple; or, l'Union américaine était le principal débouché des cigares allemands.

Angleterre. — La culture y est interdite. Les tabacs manufacturés sont soumis à un droit de douane qui, dans un pays moins riche, serait prohibitif. Les tabacs en feuilles acquittent, après fabrication à l'intérieur, un droit d'accise également très-élevé. Malgré ces diverses taxes, l'importation est très-considérable et suit un mouvement croissant très-caractérisé, ainsi que l'indiquent les documents ci-après :

	1846.	1850.	1856.	1860.	1864.
	Kilogr.	Kilogr.	Kilogr.	Kilogr.	Kilogr.
Tabac { fabriqué	119,583	89,106	112,962	179,079	345,426
{ non fabriqué	12,063,827	12,422,989	14,589,348	15,840,872	16,869,821

On voit : 1° que le tabac fabriqué n'entre que pour une faible part dans l'importation; 2° que cependant, à partir de 1860, cette part s'accroît très-sensiblement; 3° que l'accroissement est continu pour le tabac non fabriqué.

Le produit du droit de douane sur le tabac, de 110,258,075 fr. en 1851, s'est élevé à 152,004,600 fr. en 1864. L'accroissement a été continu dans ces dernières années, malgré une légère réduction du droit, en 1863, qui a entraîné pour le Trésor une perte évaluée 1,800,000 fr.

En 1860, le droit était, par kil., ainsi qu'il suit :

Fabriqué.	Non fabriqué.	En poudre.
23 fr. 05 c.	7 fr. 67 c.	15 fr. 36 c.

Ces droits varient, pour le tabac fabriqué, entre 87 et 1,400 p. 100 de la valeur; pour le tabac non fabriqué, entre 116 et 450; pour le tabac en poudre, ils sont de 116 p. 100. Voici, du reste, un document concluant sur l'énormité du droit. La moyenne de l'importation pour la consommation est, pour les quatre dernières années, de 16,503,245 kil., et la valeur, d'après l'évaluation de la douane, de 67,112,650 francs, soit environ 4 fr. par kil.; or, le produit moyen du droit ayant été de 146,468,550 fr., son taux est de 218.25 p. 100 de la valeur.

Les États-Unis fournissent environ les quatre cinquièmes des approvisionnements de l'Angleterre. Quant aux tabacs qui sortent de ses manufactures, ils sont à la fois très-chers et très-mauvais, au moins pour les consommateurs non anglais.

Autriche. — Le monopole de la fabrication et de la vente dans les possessions allemandes remonte à l'année 1670. Le service n'a été organisé en régie qu'en 1784. En novembre 1850, le monopole a été étendu à la Hongrie, et successivement à toutes les autres parties de l'empire. La culture n'est permise (et dans les mêmes conditions qu'en France) que dans un certain nombre de localités, notamment en Hongrie, en Galicie, dans la Croatie et la Slavonie, en Transylvanie et sur quelques points du Tyrol du sud.

Les tabacs de Hongrie jouissent d'une réputation méritée.

Voici les quantités fabriquées, ou, plus exactement, livrées à la consommation en 1863 et 1862 :

	Tabac à priser.	Tabac à fumer. (Cigares compris.)	Cigares. — Nombre.	Cigares étrangers. (Compris dans le nombre précédent.)	Recette brute. — Francs.
1863.	28,749	297,614	1,029,515,130	10,505,401	144,584,648
1862.	32,628	294,387	971,937,147	9,579,639	142,163,265

Belgique. — La culture, la fabrication et la vente y sont libres. Le tabac est frappé d'un droit de douane qui, très-complicé autrefois, a été sensiblement simplifié par la loi du 19 juin 1856. Il est, pour le tabac en feuilles et en rouleaux, de 13 fr. 20 c.; pour le tabac en côtes, de 8 fr. 40 c.; pour les cigares, de 258 fr.; pour les autres tabacs fabriqués, de 42 fr. les 100 kil. Voici quel a été, de 1859 à 1864, au commerce spécial, le mouvement des importations (valeurs actuelles en millions et milliers de francs, quantités en kilogrammes) :

			1859.	1860.	1861.	1862.	1863.	1864.
Tabacs	non fabriqués	Quantités . . .	5,620,675	7,053,974	6,636,786	5,663,050	4,795,575	5,707,069
		Valeurs	7.790	9.145	9.697	10.148	8.546	8.515
	fabriqués. {	Cigares . . .	24,742	26,122	23,504	19,784	22,084	30,621
		Valeurs	0.544	0.575	0.588	0.495	0.552	0.766
		Autres	26,136	19,646	22,665	15,089	16,145	18,981
		Valeurs	0.110	0.039	0.045	0.031	0.032	0.038

On ne remarque, dans ces chiffres, aucun mouvement bien caractérisé dans un sens ou de l'autre, les oscillations étant fréquentes et assez sensibles. Toutefois, l'importation des tabacs non fabriqués est en voie de diminution depuis 1860; celle des cigares, après avoir faibli de 1860 à 1862, a repris en 1863 et 1864; il en a été de même des autres tabacs fabriqués. Dans la période quinquennale antérieure, l'importation avait été régulièrement croissante, comme l'indique le tableau ci-après (valeurs actuelles en millions et milliers de francs) :

		1853.	1854.	1855.	1856.	1857.
Tabacs	non fabriqués	5.314	5.947	6.139	8.556	9.080
	fabriqués	0.523	0.509	0.555	0.517	0.620

Les quantités et valeurs afférentes à l'exportation sont les suivantes :

		1859.	1860.	1861.	1862.	1863.	1864.	
Tabacs	non fabriqués	Quantités . . .	52,649	75,410	83,321	50,418	51,938	
		Valeurs	0.070	0.095	0.112	0.094	0.070	0.081
	fabriqués. {	Cigares . . .	1,101,963	168,507	85,580	91,922	104,403	102,171
		Valeurs	0.780	1.095	0.856	0.919	1.044	1.022
		Autres	75,178	78,263	18,067	42,019	112,433	146,398
		Valeurs	0.316	0.157	0.086	0.084	0.235	0.295

Ici, également, se produisent des oscillations très-marquées et dont il est bien difficile de connaître la cause.

La Belgique produit une certaine quantité de tabac. D'après la Statistique agricole de 1846, cette production s'était élevée, la même année, à 1,206,583 kil. Il n'existe pas d'autre renseignement officiel ultérieur. — Les tabacs de fabrication belge sont

estimés et d'un prix modéré. Il s'en importe, en contrebande, des quantités considérables en France.

Brême. — C'est dans cette ville que se fait le commerce de tabac le plus considérable de l'Europe. En voici le mouvement pour trois années récentes :

ANNÉES.	Quantités.		Valeurs.	
	—		—	
A) Importation.				
	Kilogr.		Francs.	
1860.	34,613,842		39,605,145	
1861.	42,901,589		51,379,933	
1862.	33,905,652		38,904,366	
B) Exportation.				
1860.	31,854,881		47,225,769	
1861.	32,294,500		50,480,910	
1862.	34,201,250		60,174,892	

Ces derniers chiffres ne comprennent pas les cigares ; en voici la valeur à l'exportation (les documents officiels n'indiquent pas les quantités) :

ANNÉES.	Francs.
—	—
1860.	4,855,185
1861.	4,480,200
1862.	4,614,097

Grèce. — Ce pays produit des tabacs estimés dont il consomme la plus grande partie. Son importation est insignifiante; il a exporté les quantités suivantes en 1860-1862 :

ANNÉES.	Quantités.		Valeurs.	
	—		—	
	Kilogr.		Francs.	
1860.	993,287		795,483	
1861.	1,088,295		990,014	
1862.	428,338		418,303	

Sa consommation nous est inconnue.

Hambourg. — Cette ville fait également un commerce considérable de tabac, mais dans une proportion sensiblement moindre que Brême.

Le tableau ci-après n'indique que le mouvement de l'importation seulement, les documents officiels sur le commerce extérieur de cette république ne faisant pas connaître (on ne sait trop pourquoi) les exportations.

ANNÉES.	Quantités.		Valeurs.	
	—		—	
	Kilogr.		Francs.	
1860.	8,749,433		16,606,535	
1861.	6,807,073		14,255,777	
1862.	11,582,972		25,732,958	
1863.	10,367,951		18,139,860	

Les nombres ci-dessus ne comprennent pas les cigares. L'importation en est considérable :

ANNÉES.	Quantités en milliers.		Valeurs.	
	—		—	
			Francs.	
1860.	152,599		9,527,295	
1861.	134,347		8,974,130	
1862.	119,266		6,345,733	
1863.	133,986		9,408,475	

Hollande. — La culture, la fabrication et la vente y sont libres. Le tabac étranger, surtout le tabac manufacturé, est passible d'un droit de douane assez élevé. La Hol-

lande cultive le tabac et produit des qualités fort estimées. Les superficies ainsi cultivées varient assez sensiblement d'année en année. Voici les chiffres (officiels) afférents aux cinq années de la période 1858-1862 (superficies en hectares, rendements en kilogrammes) :

ANNÉES.	Superficies.	Rendement.
1858	2,059	4,814,007
1859	3,087	5,989,665
1860	1,774	3,367,830
1861	1,547	2,294,254
1862	1,515	1,431,307

La Hollande récolte également d'excellente chicorée qu'elle mêle avec succès à son café. Suivent, pour les mêmes années, les superficies et rendements :

ANNÉES.	Superficies.	Rendement.
1858.	1,580	30,098,950
1859.	1,341	23,738,800
1860.	1,406	22,215,830
1861.	1,079	17,533,031
1862.	1,357	23,807,138

Le commerce des tabacs est très-actif en Hollande. Il a porté sur les quantités ci-après, dans les années 1853 et 1863, et dans l'année intermédiaire 1858 (en quintaux métriques) :

		1858.	1858.	1863.		
Tabacs	en rouleaux et feuilles	Importation	131,859	179,630	216,310	
		Exportation	89,369	101,869	142,766	
	en côtes	non aplaties	Importation	10,587	19,710	15,142
			Exportation	9,637	13,983	10,297
		aplaties	Importation	203	163	?
			Exportation	444	329	?
haché, en carottes, en poudre et autres fabriqués.	Importation	578	682	901		
	Exportation	5,436	3,860	3,699		
Cigares	Importation	6,458	6,910	2,541		
	Exportation	8,766	7,907	3,847		

Ce tableau indique tout d'abord un mouvement d'accroissement marqué dans le commerce du tabac des deux premières catégories. L'importation est également progressive pour le tabac fabriqué. Quant aux cigares, la diminution considérable dont ils sont l'objet, à l'entrée et à la sortie, en 1863, est évidemment due au tarif presque prohibitif provoqué par les besoins de la guerre aux États-Unis, principal débouché des cigares de fabrique hollandaise. — On remarque ensuite : 1^o que la Hollande exporte une quantité considérable et croissante de tabacs en feuille qu'elle tire de ses colonies de l'Inde orientale; 2^o qu'elle vend à l'étranger beaucoup plus de tabac fabriqué qu'elle ne lui en achète.

Lübeck. — Son commerce de tabac est sans importance. L'importation a été de 1,251,819 kil. en 1860, de 911,648 kil. en 1861, de 842,378 kil. en 1862, de 1,242,199 kil. en 1863. Comme pour Hambourg, la *Statistique commerciale* de Brême est muette sur les exportations.

Russie. — La culture, la fabrication et la vente du tabac y sont monopolisées par l'État. Nous n'avons aucun renseignement digne de foi sur la production et le commerce du tabac dans ce pays. Nous savons seulement qu'il y est cultivé avec succès, particulièrement dans les provinces méridionales. D'après M. Mangin (article *Tabacs* du *Dictionnaire des marchandises* de Guillaumin, Paris, 1861), la

moyenne de la production, déduite d'une série de cinq années non indiquées, y serait de 6,816,000 kil., chiffre qui nous paraît beaucoup trop faible. Le même auteur donne le mouvement ci-après des importations et exportations pour les années 1850, 1855 et 1859 (en quintaux métriques):

		1850.	1855.	1859.	
Tabacs	en feuilles.	Importation	103,207	270,412	279,619
		Exportation	22,814	22,534	43,482
	Cigares	Importation	3,888	7,928	3,643
		Exportation	?	?	?
	autrement fabriqués. .	Importation	974	4,260	3,742
		Exportation	4,688	13,996	7,478

Le mouvement est franchement progressif, à la fois à l'importation et à l'exportation, pour le tabac en feuilles; il l'est moins pour les autres. On remarque notamment une diminution sensible du commerce des tabacs fabriqués en 1859.

Nous avons pu nous procurer les documents officiels, au moins pour l'importation, en 1860-1862. Ils se résument ainsi qu'il suit :

Importation dans la Russie d'Europe (Finlande non comprise).

ANNÉES.	Quantités.		Valeurs.	
	Q. m.	Francs		
1860	22,104	13,728,016		
1861	24,304	14,760,224		
1862	19,971	12,347,928		

Ces chiffres diffèrent si sensiblement de ceux de M. Mangin, que nous ne savons comment expliquer ces derniers.

Voici, au surplus, les nombres officiels en *poods* (de 16^l,380) et en roubles :

ANNÉES.	Quantités.		Valeurs.	
	Poods.	Roubles.		
1860	134,948	3,432,004		
1861	148,378	3,690,056		
1862	121,921	3,086,982		

Suisse. — Nous ne croyons pas que le tabac y soit cultivé; toutefois, on manque de renseignements précis sur ce point, la statistique agricole du pays étant encore à faire. La culture, la fabrication et la vente y sont libres. — Le tableau ci-après indique le mouvement commercial dans les cinq dernières années (quantités en quintaux métriques):

		1860.	1861.	1862.	1863.	1864.	
Tabacs	en feuilles et carottes.	Importation. .	43,165	43,630	37,451	34,014	38,774
		Exportation. .	1,143	354	199	1,009	834
	à priser, fumer et chiquer.	Importation. .	6,349	6,160	6,013	5,533	6,046
		Exportation. .	2,253	2,749	2,647	3,022	4,656
Cigares.	Importation. .	?	3,219	2,790	3,420	3,065	
	Exportation. .	?	?	?	?	?	

Ici également on constate l'influence de la guerre de la sécession sur le commerce des tabacs au point de vue de l'importation, les États sécessionnistes étant précisément ceux qui cultivent le tabac sur la plus grande échelle, et les importations suisses provenant, comme pour le reste de l'Europe, en très-grande partie de l'Union américaine. — Les documents officiels n'indiquent aucune exportation de cigares. Au milieu des oscillations assez notables, d'une année à l'autre, qu'indique le tableau ci-dessus, on ne constate guère que l'accroissement assez régulier de l'exportation des tabacs à priser, fumer et chiquer.

Turquie. — La culture, la fabrication et le commerce y sont libres. La production est considérable; on l'estimait, en 1859, à 18,717,000 kil. Les qualités varient avec chaque province. Les principaux lieux de culture sont la Macédoine, la Thessalie et le nord de l'Anatolie. Les environs de Kamyra et d'Amyra, en Thessalie, produisent, année moyenne, 2 1/2 millions de kil., dont un tiers est consommé dans le pays et le reste exporté. Le prix varie, selon qualité, entre 0 fr. 75 c. et 1 fr. 25 c. le kil. La Macédoine produit environ 4 millions de kil.; la plus grande partie se vend à Constantinople. Les tabacs tures sont très-parfumés; par suite de l'absence à peu près complète de nicotine dans leurs éléments chimiques, ils peuvent être fumés en quantités considérables sans aucun inconvénient pour la santé. Nous manquons de documents sur le commerce; seulement, par suite du goût à peu près exclusif des Turcs pour les tabacs de leur pays, nous ne croyons pas qu'ils en importent des quantités notables de l'étranger; mais l'exportation doit être considérable.

PAYS HORS D'EUROPE.

Ainsi que nous venons de le voir, l'Europe produit une assez grande quantité de tabac; toutefois elle consomme bien au delà de sa production, et la différence lui est fournie par les pays transatlantiques. C'est des États-Unis que lui vient la plus grande partie de son approvisionnement. Aux termes des documents officiels, la production du tabac dans l'Union, de 90,605,801 kil., en 1850, s'est élevée, en 1860, à 126,953,068 kil.; c'est un accroissement de 220 p. 100 en dix ans. Les États qui contribuent pour la plus forte part à cette production sont, dans le sud: la Virginie, pour 56,230,785 kil.; le Tennessee, pour 19,707,622 kil.; et la Caroline du Nord, pour 14,901,906 kil. — Dans le centre: le Maryland, pour 17,422,830 kil. — Dans la Nouvelle-Angleterre, le Connecticut, pour 2,721,540 kil. — Dans l'ouest: le Kentucky, pour 49,045,253 kil.; le Missouri et l'Ohio, pour environ 11 1/2 millions de kil.; Indiana, pour 3,625,716 kil., et Illinois, pour 3,123,089 kil. (*Census of 1860, agriculture.*) On voit que deux États seulement, la Virginie et le Kentucky (qui cultivent les variétés les plus précieuses), contribuent, pour plus de la moitié, à la production totale.

Les États-Unis exportent, et particulièrement à destination de l'Europe, une très-notable partie de leur production; c'est ce qu'indique le tableau ci-après, qui fait connaître la moyenne annuelle des exportations pour quatre périodes décennales ainsi que leur valeur :

PÉRIODES.	Exportation.	Valeur.
	(En quint. métr.)	(En millions de francs.)
1821-1830	523,392	30.1
1831-1840	614,267	39.4
1841-1850	871,779	43.3
1851-1861	912,374	75.3

La guerre civile a naturellement réduit dans une forte proportion ce mouvement d'exportation, les États qui produisent les plus grandes quantités et les premières qualités du tabac américain ayant presque tous figuré dans les rangs de la sécession. Aussi, tandis que l'industrie européenne se préoccupait vivement des résultats de cette guerre, au point de vue de la culture du coton, des centaines de millions de consommateurs, répandus sur toute la surface du globe, n'avaient pas de moins

fortes appréhensions au sujet de certaines variétés de tabac qui paraissent ne pouvoir être cultivées avec succès que dans les États du Sud et de l'Ouest de l'Union.

Les États-Unis importent des quantités notables de tabac brut et fabriqué. Ils en ont reçu, en 1861, 22,886 quintaux métriques (cigares non compris), valant (cigares compris) 17,853,421 fr.; en 1862, 29,076 quintaux métriques (cigares compris), valant 14,778,170 fr.

Cuba, Porto-Rico, et les autres Philippines, produisent les qualités les plus estimées après celles du Kentucky et du Maryland. L'auteur de l'article *Tabac* de l'Encyclopédie allemande de Wagener (Berlin, 1865), porte la récolte moyenne annuelle de l'île de Cuba à 12 1/2 millions de kil. Porto-Rico, d'après le même auteur, exporterait annuellement 2 1/2 millions de kil. Nous n'avons aucun moyen de vérifier ces indications. Toute l'Amérique sud et centre, ainsi que les Antilles, cultivent le tabac, mais dans des proportions qui nous sont inconnues.

Le Brésil exporte des quantités considérables de tabac, comme l'indique le document ci-après :

ANNÉES.	Quantités.	Valeurs.
	Q. m.	France.
1860-1861	47,062	6,432,931
1861-1862	116,538	13,172,271
1862-1863	168,688	16,745,427

Le fort accroissement des deux dernières années s'explique probablement par la diminution correspondante de l'exportation du tabac des États-Unis.

Les documents statistiques nous manquent pour le commerce et la production dans les autres parties du monde. Voici, au sujet de la production, les évaluations (en 1859) de la feuille américaine le *Sud*, de Richmond (en quintaux métriques) :

Asie	1,813,906
Europe	1,278,418
Amérique	1,126,175
Afrique	110,222
Australie	3,239
Total	4,331,960

En résumé, d'après les documents que nous avons pu réunir, les États auxquels ils se rapportent se classent ainsi qu'il suit, au point de vue de la production, du commerce et de la consommation du tabac (quantités en quintaux métriques) :

PAYS.	ANNÉES.	Production.	Excédant de l'importation sur l'exportation.	Consomma-tion.	Population. (En millions d'habitants.)	Consommation par habitant en grammes.
Allemagne	1863	341,025	204,617	545,642	35.1	1,530
Autriche	<i>Id.</i>	560,000	»	326,363	36.5	894
Belgique	1864	12,066	54,402	66,458	4.7	1,399
France	1863	230,000	»	289,797	35.5	785
Hollande	<i>Id.</i>	14,313	74,285	58,598	3.3	2,684
Royaume-Uni	1864	»	172,152	172,152	29.5	584
Suisse	<i>Id.</i>	?	42,395	42,395	2.5	1,690

Les chiffres qui précèdent sont les seuls, nous le répétons, que nous ayons pu recueillir personnellement dans les statistiques officielles. Une feuille commerciale américaine fort estimée, le *Merchants' Magazine*, donne, pour d'autres États, mais à une date que nous avons lieu de croire un peu ancienne, les consommations ci-après. (*Merch. Mag.*, 1864, 1^{er} sem., p. 115.)

PAYS.	Production.	Consommation totale.	Consommation par individu.
			Grammes.
Russie	113,380 ¹	137,651	268
Espagne	?	115,592	639
Portugal	22,680	122,630	639
Sardaigne	1,714	} 56,275	408
Toscane	5,841		
Deux-Sicules	5,096		
États-Pontificaux	5,841		
Suède et Norwége	667	18,631	607
Danemark	1,134	27,210	680
Turquie ²	195,000	23,792	1,587
Grèce	24,948	226,800	872
		20,250	1,723

Ajoutons que l'auteur de ce tableau attribue à la Suisse une production de 5,437 quintaux métriques.

En réunissant ces évaluations et nos documents, on arrive, pour l'Europe entière, aux résultats généraux ci-après : la production serait de 1,522,768 quintaux métriques (152,276,800 kil.) et la consommation de 2,280,236 quintaux métriques (228,023,600 kil.). La différence (757,468 quintaux métriques) serait due à l'importation des autres parties du monde. En évaluant le prix moyen du tabac tel qu'il est vendu aux consommateurs européens, au taux, évidemment très-modéré, de 6 fr. par kil., ces consommateurs dépensent en achat de tabac une somme annuelle de 1,368,144,600 fr. Si les chiffres des deux tableaux qui précèdent pouvaient être exactement rapprochés, les divers États de l'Europe se classeraient ainsi qu'il suit, par ordre décroissant de consommation :

	Grammes.		Grammes.
Hollande	2,684	France	785
Grèce	1,723?	Suède et Norwége	680
Suisse	1,690	Portugal	639
Danemark	1,587	Espagne	639
Allemagne	1,530	États-Romains	607
Belgique	1,399	Royaume-Uni	584
Autriche	894	Italie (moins les États-Romains) .	408
Turquie	872	Russie	268

La seule remarque de quelque intérêt à laquelle donne lieu ce classement est celle-ci : c'est dans les États où le tabac est librement fabriqué et vendu (Allemagne, Hollande, Belgique, Suisse, Danemark, Suède et Norwége, Turquie, Grèce) que le chiffre de la consommation est généralement très-élevé. Il n'y a guère d'exception sensible qu'en ce qui concerne l'Angleterre. Il est vrai que le monopole y est remplacé par un droit de douane énorme.

1. On voit combien les sources d'information diffèrent! M. Mangin (art. *Tabac* du *Dictionnaire des marchandises*) n'attribue à la Russie, comme nous l'avons vu, qu'une production de 68,160 quintaux métriques.

2. Sans les pays vassaux, et dans l'hypothèse d'une population (peut-être exagérée) de 26 millions d'habitants.